

## **158<sup>ème</sup> réunion du Conseil exécutif de l'OMS**

### **2-7 février 2026, Genève**

#### **Point 10 Soins de santé primaires**

Le Conseil International des Infirmières (CII) qui représente 30 millions d'infirmières dans le monde, salue le rôle moteur joué par l'OMS dans la promotion des réformes des soins de santé primaires visant à instaurer une couverture sanitaire universelle et réaffirme que les infirmières sont essentielles à la réalisation de cet objectif. En tant que personnel de santé le plus nombreux et le plus largement réparti, les infirmières renforcent les soins de santé primaires, assurent la continuité des soins et luttent contre les inégalités en matière de santé.

Le CII souligne l'efficacité des modèles dirigés par des infirmières, notamment les cliniques rurales et les programmes communautaires de santé mentale et de vaccination pour élargir l'accès à des services de haute qualité et rentables. Cependant, le sous-investissement chronique dans le personnel infirmier limite leur ampleur et leur impact et ralentit les progrès vers la CSU.

Le CII exhorte les États membres à investir dans la création d'un personnel infirmier capable de fournir des soins de santé primaires avec des conditions de travail décentes, la sécurité, la protection des perspectives de carrière, l'égalité salariale et des mesures visant à prévenir l'épuisement professionnel et les problèmes de santé mentale liés au travail.